

Mercredi 6 mai 2020

**Communiqué de presse de François Sauvadet, ancien ministre, Président du
Conseil départemental de la Côte-d'Or**

**Coronavirus : François Sauvadet remercie Intermarché pour le don de 2.500 masques aux
Restos du Coeur**

Le groupe Intermarché solidaire avec les Restos du Coeur

J'ai rencontré aujourd'hui à la Cité Henry-Berger les directeurs de huit supermarchés côte-d'oriens du groupe Intermarché. Ils m'ont remis quelque 2.500 masques chirurgicaux jetables destinés aux bénéficiaires des Restos du Cœur.

J'ai remercié Denis Regnault (Intermarché Semur-en-Auxois et Montbard), William Thuel (Dijon Jaurès), Hervé Poulet (Dijon Lac), David Chabirand (Is-sur-Tille) et leurs collègues de Châtillon-sur-Seine, Auxonne et Mirebeau-sur-Bèze pour leur implication au quotidien depuis le début de la crise sanitaire. Plus généralement, je veux remercier tous ceux qui ont maintenu leurs magasins ouverts, dans des conditions de sécurité maximales pour leurs clients, pour approvisionner les Côte-d'Oriens en produits de première nécessité. Ils ont rempli un vrai rôle social, en proximité, au profit de toute la population côte-d'orientienne.

Le geste des dirigeants d'Intermarché en direction des Restos du Cœur les honore. Si l'association gère actuellement quelque 1.200 familles en difficulté sur Dijon, elle craint de devoir faire face à un afflux de demandes supplémentaires dans les semaines à venir.

Le Département aux côtés des communes et des territoires pour les masques

Plus généralement, sur le sujet des masques, le Département assume totalement son rôle de chef de file des solidarités territoriales et entend demeurer aux côtés des communes et des territoires.

Lundi 4 mai dernier, j'ai écrit à chacun des maires de Côte-d'Or pour leur proposer le soutien du Département pour les commandes de masques lavables 50 fois. J'ai annoncé que la collectivité départementale pourrait centraliser l'ensemble des besoins et approvisionner dans la durée les communes et intercommunalités en masques, tout en prenant en charge une partie des coûts.

Depuis le début de la pandémie, le Département a réceptionné presque un million de masques, dont plus de 600.000 commandés par ses soins. Près de 250.000 masques ont déjà été distribués, dans le strict respect des règles édictées par l'Agence régionale de santé, dans les Ehpad, aux familles, associations d'aide à domicile et à nos agents.

73.000 masques distribués aujourd'hui et demain par le Département

Aujourd'hui et demain, ce sont près de 73.000 masques qui seront distribués par les agents départementaux à 76 structures, Services d'accompagnement et d'aides à domicile (SAAD) et Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), et à 61 Ehpad de Côte-d'Or. Concernant les Ehpad, les masques seront livrés et déposés à leur porte par cinq agents du Département.

Je veux d'ailleurs remercier l'ensemble des agents départementaux pour leur réactivité et leur professionnalisme.





Crédits photos : Philippe Gillet/CD21